De: Adeline Marquès collaborateurdecabinet@mirepoix.fr &

Objet: Aménagements Allée de Palafrugell
Date: 9 novembre 2022 à 16:30
À: patricia.torrente112@orange.fr



## Bonjour,

Suite à votre venue en mairie, je vous informe que les travaux d'aménagement de l'allée de Palafrugell n'ont pas fait l'objet de délibération en conseil municipal.

Un permis d'aménager, réf PA 09 194 22 A001, déposé en mai 2022, a été validé par l'ABF, l'Architecte des Bâtiments de France.

L'abattage des arbres s'est fait en concertation avec notamment l'ONF, l'Office National des Forets.

Vous pouvez consulter un dossier sur ces aménagements ici : <a href="https://mairie-mirepoix.fr/projets-damenagements-urbains/amenagement-de-lallee-de-palafrugell/">https://mairie-mirepoix.fr/projets-damenagements-urbains/amenagement-de-lallee-de-palafrugell/</a>

A votre disposition.

Cordialement,

